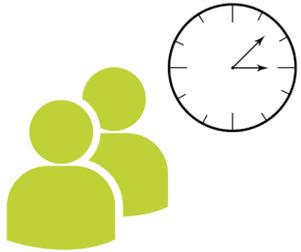


Visites aux Centre National de Rééducation Fonctionnelle et de Réadaptation

valable à partir du 14 juin 2021



Rendre visite aux patients du CNRFR :

Heures de visites : entre 15h00 et 19h00, sans rendez-vous.
2 visiteurs par patient.



Pour entrer au CNRFR, vous devez présenter l'un des documents suivants :

- Code QR/Covid-check (pièce justificative 3G)
- Certificat européen de vaccination (vaccination complète d'au moins 14 jours)
- Certificat de test PCR négatif (validité 72 h)
- Certificat d'autotest négatif (validité 48 h)
- Certificat de guérison post-COVID (validité 6 mois)



À défaut de la présentation de l'un de ces documents, il sera possible de **vous tester gratuitement sur place**, à l'entrée principale.



Si vous remplissez l'un des critères listés ci-dessus ou si votre autotest est négatif, votre visite pourra avoir lieu.



Les gestes barrières sont à respecter tout au long de votre visite au CNRFR.